

Vita A

La Vie de saint Etienne de Muret.

Prologue

Ici commence le prologue de la vie du vénérable Etienne de Muret.

Tous les hommes n'ont pas reçu la même grâce pour connaître et servir Dieu. Mais, sans aucun doute, ils ont été honorés du souvenir des autres, eux qui, inspirés par l'esprit divin, ont, par leur vie et leur enseignement ¹, brillé d'un éclat plus grand, joui de grâces plus abondantes, et ont été plus utiles à l'Eglise de Dieu. Au sein de cette multitude, nous en avons un exemple sous les yeux, **Etienne**, premier fondateur de Grandmont après Dieu. Il suivit les traces de son rédempteur et aima tellement la pauvreté qu'il ne voulut presque rien posséder sur terre. Nous espérons que le récit de ses vertus sera utile à plus d'un. Cependant, notre peu de science et notre paresse d'esprit ne suffiront certainement pas à cette œuvre.

D'ailleurs, l'austérité de son comportement proclame ses mérites, et l'exemple laissé à ses disciples en témoigne. Qui donc, à notre époque, écoute avec plus de dévotion ce précepte du Seigneur :

“qui ne renonce à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple (Luc 14 - 33)” ?

Qui donc a pris pour son compte, avec plus de sincérité le conseil de Jésus-Christ :

“Si tu veux venir avec moi, renonce à toi-même, prends ta croix et suis-moi (Luc 9 - 23)” ?

Etienne ne fut sourd à aucun des conseils de la perfection évangélique; ni lecteur oublieux d'aucun des commandements divins; pour gagner le Christ, il abandonna tout, si bien qu'il ne retint rien dans le monde, ni troupeaux, ni propriétés, ni revenus, ni donations, ni quoi que ce soit qui puisse lui apporter quelque ressource.

Ainsi, pauvre et dénué de tout, mais riche de biens célestes, dans la fidélité et l'amour de celui qui a dit à ses disciples :

“Ne vous inquiétez donc pas en disant ; qu'allons nous manger ? qu'allons-nous boire ? de quoi allons-nous nous vêtir ? votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela (Luc 12 - 31)”.

Il commença, sans se soucier des choses de ce monde et sans porter attention, à chercher en priorité le Royaume de Dieu et sa justice.

1 - doctrina

C'est pourquoi nous croyons et non sans raison, qu'il a mené, sur la terre, une existence toute céleste, et qu'il a goûté très souvent à la manne cachée que personne ne connaît, à part celui qui la reçoit. Il ne peut pas manquer, d'ailleurs, totalement de nourriture matérielle celui qui met tout son espoir en Dieu, ainsi que le dit le Seigneur :

“Mets ton espoir dans le Seigneur et il te nourrira”.

Nous, disciples d'**Etienne**, tant que nous sommes, certifions que cela nous est arrivé jusqu'à présent grâce à sa foi et à ses mérites. Nous voyons et espérons avec confiance qu'il en sera toujours ainsi pour tous ceux qui suivent ce vœu de pauvreté. Nous savons combien est bon celui qui a dit :

“Je n'ai pas vu le juste abandonné, ni sa semence cherchant du pain”.

Quelle grâce infinie, en présence du Très-Haut, a obtenu cet homme par le mérite de sa foi et de ses renoncements corporels. Nous avons entrepris de le raconter dans une relation authentique pour l'édification de ceux qui s'intéressent volontiers aux œuvres de la divine miséricorde. Mais, il nous faut commencer par le récit de sa naissance et de son enfance. Quant aux miracles que le Seigneur a daigné accomplir par son entremise et à la divination qu'il avait des pensées des autres, nous en dirons quelques mots, afin que la vérité ne semble pas mensongère aux incroyants, et que ceux qui croient, d'après le peu que nous leur en auront révélé, puissent dire que tout est possible à celui qui croit.

Ici commence la vie du vénérable Etienne de Muret.

I - Le lieu de sa naissance, ses père et mère.

Un homme très noble, du nom d'**Etienne**, vivait en Auvergne avec sa femme qu'on appelait **Candide**. Assurément, ce n'est pas sans raison qu'ils ont reçu de tels noms; ils devaient, en effet, avoir un fils qui, par sa pureté et ses pénitences, devait être couronné par Dieu de lys parfumés et de roses épanouies. D'ailleurs, la suite des événements apporta sa garantie à cette prévision : car c'est par la volonté divine que leur fut donné ce fils qui resta toujours pur et en signe de la couronne qu'il mérita, fut appelé **Etienne**, du nom du père.

II - A quel âge il commença à apprendre les lettres.

Ses parents, selon l'usage de la noblesse, élevée avec un soin extrême, commencèrent à l'instruire lorsqu'il parvint à l'âge de comprendre, l'aimant d'autant plus que l'enfant commença à montrer de la

distinction et d'heureuses dispositions. L'enfant grandissait et avançait de plus en plus dans la connaissance des lettres, lorsque le ciel inspira à son père de se rendre en pèlerinage pour visiter le corps glorieux du bienheureux **Nicolas**, qui avait été récemment transféré de Myre, la capitale de la Licie à Bari ² .

En effet, vers cette époque, une foule de fidèles y accourait de toutes parts pour obtenir d'un si grand confesseur, par sa glorieuse intercession, le pardon de leurs fautes.

III - Comment Etienne, parti avec son père pour le pèlerinage de saint Nicolas, demeura à Bénévent.

Il organisa donc son voyage, choisit ses compagnons, prit la route, emmenant avec lui son fils, qu'il aimait tout particulièrement. C'est avec une immense joie qu'il se rendit vers les reliques très saintes. Conduit par le Christ, il y parvint heureusement. Ses prières faites, ayant accompli son vœu, comme il revenait avec une dévotion accrue, il passa par Bénévent où une chose lui advint dont on ne peut faire le récit sans éprouver de la douleur. C'est là, en effet, qu'**Etienne** tomba malade et la joie que le père avait éprouvée de la compagnie de son enfant se transforma en tristesse. Profondément affligé, priant et faisant des aumônes, il demanda l'appui de Dieu, souverain médecin, et du bienheureux **Nicolas**; mais il n'obtint aucun signe favorable pour la guérison de son fils.

O amour paternel ! O sublime intervention de la Providence ! Le père implore la guérison de l'enfant, mais Dieu pourvoit l'enfant d'un autre père.

Il y avait, en effet à Bénévent, un archevêque d'une admirable sainteté, nommé **Milon**; il était originaire d'Auvergne et, dès sa prime jeunesse, il avait été très lié avec le père d'**Etienne**. Comme il voyait que l'enfant ne guérissait pas, **Milon** demanda à cet homme très noble qu'il connaissait, et pour lequel il avait de l'affection, de lui laisser l'enfant. Celui-ci, certain de l'amitié de **Milon**, de sa sagesse et de sa loyauté, sachant aussi qu'il ne pouvait ramener son petit enfant, le confia à cet homme si sûr, comme le dépôt le plus sacré. Demandant par de nombreuses prières que, si l'enfant était sauvé, il le fasse instruire afin qu'il connaisse la loi de ce Dieu auquel, encore nourrisson, il avait été consacré. Ainsi arraché à cet enfant chéri, il rentra chez lui, triste et désolé.

IV - De la santé rendue à l'enfant.

Au bout de quelques jours, grâce à la clémence divine, l'enfant recouvra la santé et, presque oublié de ses parents et de sa patrie, il fut heureux et joyeux sur cette terre étrangère. L'archevêque en conçut une grande joie; non seulement, il lui enseigna les textes sacrés, mais en père rempli d'affection et en maître attentif, il lui apprenait, avec un soin extrême, à être bon, obéissant et savant. Quand **Etienne** n'était pas à

² - **Dom Jean Becquet** a montré qu'Etienne n'avait pu se rendre en pèlerinage à Bari aux alentours de 1058 - 1059, car le corps de saint Nicolas de Myre n'y fut transféré qu'en 1087, date à laquelle Etienne était à Muret depuis déjà onze ans.

l'école, **Milon** le faisait asseoir auprès de lui, lorsqu'il traitait des affaires de son diocèse, ou assistait aux débats et aux décisions du Souverain-Pontife qui faisait de Bénévent son siège et son lieu de résidence. Très souvent, il prenait part à ces réunions par esprit de vérité, de douceur et de justice, vertus qui prédominaient en lui. Ainsi que l'a dit l'apôtre : "*qui a jamais connu la pensée du Seigneur ? qui en fut jamais le conseiller ?*".

V - De la providence divine à l'égard du jeune Etienne.

Pour trouver un maître en matière de justice et un père selon l'esprit, son père selon la chair, ne sachant ce qu'il faisait, l'emmena à l'étranger. Mais, Dieu le savait qui pensait faire quelque chose de grand avec cet enfant et à son sujet. En effet, l'enfant quitta son pays, sa famille et la maison paternelle pour apprendre parmi les gens qu'il ne connaissait pas un mode de vie vers lequel, par la suite, tel **Abraham** quittant l'Ur des Chaldéens et **Moïse** fuyant la servitude d'Egypte, une multitude devait accourir, en hâte, comme vers la terre promise et la montagne sauvée.

VI - Des ermites de Calabre.

En ce temps là, fleurissait aux confins de la Calabre une société d'hommes justes, d'autant plus riche en biens spirituels qu'elle était plus éloignée de tous soucis temporels. Cette communauté avait renoncé si profondément à la possession de troupeaux, de propriétés et de tous les biens de ce monde que ceux qui y faisaient profession, ne pouvaient revenir au tumulte du siècle. Au point que le cœur libéré par le choix de cette route étroite, qui conduit à la vraie vie, tous ceux qui y adhéraient, progressaient. Aucun, parmi eux, ne possédait de biens en propre, mais ainsi qu'on le lit dans les "*Actes des Apôtres*":

"ils mettaient tout en commun et partageaient le fruit de leur travail entre tous, selon les besoins de chacun (Actes 2 - 46)".

Aucun d'eux n'avait d'autre serviteur que sa propre personne, si bien que le plus grand tenait la place du plus petit et le maître était le serviteur. Pour les secours nécessaires au corps, ils n'avaient de confiance qu'en Dieu, vivant tous en commun, dans le cloître et pratiquant, selon leurs forces, l'obéissance qui a restauré le salut du genre humain. Crucifiant le monde en eux et eux au monde, ils mettaient leur gloire dans la voix du Christ, donnant témoignage de la vérité par l'éclat de leurs actions. Ils jouissaient d'un bien grand crédit devant Dieu et devant les hommes, car ils étaient remplis de vertus et ne manquaient d'aucune ressource pour la nourriture et les vêtements nécessaires à la nature humaine.

VII - Du respect et de la tendresse que Milon portait aux religieux.

C'est pourquoi, l'archevêque **Milon**, d'une admirable sagesse, les recommandait toujours dans les sermons qu'il adressait au peuple; quand il pouvait voir quelqu'un de ces moines, il l'écoutait comme si c'était le

Christ qui parlait par la bouche de son serviteur et, écartant toute autre occupation, se consacrait tout entier à lui. Il écoutait parler du mode de vie de ces ermites par le récit duquel, ensuite, il enflammait la vie des clercs, des laïcs et des autres religieux, les poussant vers un idéal supérieur et leur proposant l'exemple de ces hommes, éloignés de toute convoitise, origine de tous les malheurs et intéressés seulement par les biens célestes.

VIII - Du dessein d'Etienne adolescent.

Déjà, au sortir de l'enfance, **Etienne** voyait ce très saint homme se complaire tellement dans ce genre de vie, qu'il s'employa à imiter les coutumes et préceptes de cette société, à les scruter avec la plus extrême attention, et qu'il les retint fidèlement dans sa mémoire. Le Christ avait placé sa demeure en son cœur au point qu'il désirait tout quitter pour l'amour de Dieu, mais il examinait comment il pourrait le faire avec le plus de perfection, comme un adolescent parfaitement scrupuleux et rempli d'un zèle extrême pour Dieu.

IX - Les douze années qu'il passa auprès de l'archevêque Milon, et les quatre années où il séjourna auprès d'un cardinal romain.

Il fut, pendant douze ans, élevé et nourri par saint **Milon**, archevêque de Bénévent. Après la mort de celui-ci, il entra au service d'un cardinal de l'Eglise romaine, homme très circonspect, avec lequel, entrant et sortant de la Curie, durant quatre années consécutives, il entendit les dignitaires catholiques de l'Eglise universelle discuter sur les différentes affaires des diverses sociétés religieuses et de leur gestion. Quand il fut suffisamment instruit de tout ce qui touche au salut de l'âme et à l'administration salutaire des choses de ce monde, quand le désir conçu de servir Dieu poussa son esprit et son cœur à exécuter son dessein, il demanda, avec une extrême dévotion, au pontife romain, qui le connaissait bien, qu'il lui soit permis d'établir, en quelque endroit, la règle de la société qu'il avait pu observer en Calabre, pour la rémission de ses péchés qui, je crois, étaient peu nombreux.

X - De la permission demandée et accordée par le Souverain Pontife.

Il demandait en plus, s'il lisait ou entendait quelque chose de plus parfait ou bien si cela lui était inspiré par le ciel, qu'il lui soit permis de le faire pour attendre, en retour de Dieu, une bonne récompense et une *"mesure pleine, tassée et débordante"*. L'admirable père apostolique, rempli d'émerveillement par ces pieux desseins mais considérant son jeune âge et la rigueur de la société, fut d'abord frappé de stupeur puis songea, qu'en lui promettant des charges ecclésiastiques et d'immenses bénéfices, le jeune homme renoncerait, de sa propre volonté, à son dessein. Il estimait, peut-être, que c'était par faiblesse ou sous l'effet d'une tentation sournoise qu'**Etienne** désirait s'engager sur une voie aussi raide

et étroite. Mais plus le saint Père semblait vouloir éprouver son esprit pour savoir s'il était animé par Dieu et le dissuader de demander une telle faveur, plus **Etienne** montrait de ferveur et de constance pour suivre jusqu'au bout le chemin qu'il s'était tracé et obtenir ce qu'il voulait. Sa fermeté ainsi dévoilée et prouvée, le vicaire du Christ lui accorda ce qu'il réclamait. Avec son autorité et le pouvoir par lesquels il est le souverain maître, il lui enjoignit de faire toutes les bonnes œuvres, dans le sens de la pénitence et de la récompense des vertus. **Etienne**, rempli de joie par la décision du Pontife qu'il avait tant désirée, quitta la Curie avec sa bénédiction, et possédant un moyen de pratiquer ce mode de vie, il lui parut bon de revenir dans sa patrie, pour abandonner spontanément et volontairement dans son esprit et dans son cœur, ce qu'il avait laissé sans le vouloir et sans le savoir.

XI - Départ de la Curie romaine.

Se mettant en route, à l'aube de sa jeunesse, il revint en Auvergne, mais ne fit qu'un court séjour auprès de ses parents, de ses frères, de ceux qui lui étaient unis par les liens du sang, et de ses amis qui se réjouissaient fort de son retour. Il s'éloigna d'eux, seul et en cachette. Parcourant et explorant plusieurs régions. Il examinait avec une extrême attention les lieux qui lui semblaient les plus favorables pour s'adonner au service de Dieu et pratiquer la pénitence. Il savait en effet, que la fréquentation des hommes, et l'abondance des biens sont néfastes à ceux qui veulent prier et servir Dieu avec zèle, et que seules la pauvreté et la solitude aident au salut de l'âme. Enfin, après avoir visité de nombreux ermitages et des lieux solitaires, ayant étudié le mode de vie des chanoines, des moines et des ermites, conservant dans sa mémoire tout ce qui était digne d'être admiré, il parvint, sous la conduite du Christ, en Aquitaine, près d'une montagne boisée, appelée Muret, proche de Limoges.

XII - A Muret.

En ce lieu, il trouva des sources et des rochers, une terre déserte et isolée qui, par son exposition, offrait à son nouvel hôte, une boisson glacée, une maison ouverte à tous les vents. Tout cela promettait, à ne pas s'y tromper, l'austérité au corps et le repos à l'esprit. Il ne pouvait en espérer une autre qui soit aussi boisée, stérile et où la saison soit presque en tout temps hivernale. Ce lieu était ignoré des hommes, fréquenté par les bêtes sauvages, mais il ne craint pas les tentations celui qui perçoit les consolations divines, et il n'a nul besoin de se nourrir du pain des hommes, celui qui mange fréquemment le pain des anges. N'ignorant point ces principes, dans l'espérance de celui dont on lit qu' :

“il demeura au désert avec les bêtes sauvages et que les Anges le servaient (Matt 4 - 11)”

, rempli de certitude et de courage. L'homme de Dieu parvint à une source en se réjouissant de la solitude qu'il avait trouvée selon son cœur pour mener une vie vouée à la pauvreté et à la rigueur. Il promit de consacrer là tous les jours de sa vie au service de Dieu. Avec un anneau, seul bien qu'il avait gardé de son passage dans le monde, ce jeune homme,

d'une admirable vertu se fiança avec le Christ, en disant :

*“Moi, **Etienne**, je renonce absolument au diable et à toutes ses pompes, je m'offre et me donne à Dieu le Père, au Fils et à l'Esprit-Saint, Dieu vrai et vivant en trois personnes”.*

Ayant écrit les mots de sa profession, il en posa l'acte sur sa tête et dit :

*“ O Dieu tout-puissant et miséricordieux le Père, le Fils et le Saint Esprit qui vivez et régniez éternellement seul en trois personnes, moi, **Etienne**, je vous promets de vous servir désormais dans cet ermitage, en la foi catholique. En signe de quoi, je pose cet écrit sur ma tête et mets cet anneau à mon doigt afin qu'à l'heure de ma mort, cette promesse solennelle et cet écrit me servent de bouclier et de défense contre les assauts de mes ennemis. Je vous prie, O Mon Dieu, de me vêtir de la robe nuptiale et de me faire la faveur, vous qui vivez et régniez dans les siècles des siècles, de me mettre au nombre de vos vrais enfants de votre Eglise, afin que lorsque mon âme quittera son corps, parée de cette belle robe de charité, elle puisse être introduite avec tous les saints aux noces de son époux”.*

Il dit ensuite :

“Sainte Marie, mère de Dieu, je recommande à votre fils et à vous, mon corps et mes sens”.

Après ces paroles, il quitta pour toujours le monde et s'étant construit une petite hutte de branchage, en l'an 1076 de l'Incarnation du Seigneur, à l'âge de trente ans, il entreprit d'habiter son ermitage, servant Dieu, jour et nuit, par des jeûnes, des veilles et des prières. Sa nourriture quotidienne était de pain et d'eau; parfois, il prenait, plus par besoin que par goût, une pauvre bouillie faite avec une petite mesure de farine de froment, qui avait encore moins de saveur que les bouillies faites avec d'autres farines.

XIII - De sa tempérance.

Dans sa vieillesse, à peu près trente ans après son abandon du monde, il buvait quelques gouttes de vin pour soulager son estomac qui s'était resserré faute de nourriture. Mais, jamais, au cours de sa retraite, sain de corps ou malade, il ne mangea de viande ni de graisse. D'ailleurs, quelqu'un veut-il savoir d'où il tirait la légère pitance qui soutenait son corps, particulièrement lorsqu'il habitait depuis longtemps seul dans son ermitage et ne revenait jamais au monde ? Qu'il se représente le prophète **Abdias**, caché dans sa grotte, ne se nourrissant, par amour de Dieu, de la charité des gens du voisinage, permettait au serviteur de Dieu de subsister.

XIV - Comment il obtenait le nécessaire.

Dieu qui envoya un repas, par l'intermédiaire d'**Abacuc**, à **David**, captif dans la fosse aux lions, qui sauve **Elie** d'une faim affreuse par l'intermédiaire d'un corbeau et d'une veuve; Dieu qui, chaque jour, donne leur pâture aux bêtes de somme qui l'invoquent, et aux petits des corbeaux, n'oublia jamais cet homme d'une foi admirable, qui s'était caché pour l'honorer, loin du tumulte des hommes, dans le secret de sa face.

XV - L'unique intérêt qu'il portait aux choses du ciel.

Attentif aux seules affaires du ciel, il recevait de la dévotion des fidèles les aliments nécessaires au soutien de son corps, mais il obtenait en abondance, par le bienfait divin de la contemplation, ce qui était nécessaire à la nourriture de son esprit et à l'onction de son âme

XVI - La cotte de maille.

D'ailleurs, comment ne goûterait-il pas l'ineffable douceur du Seigneur, et comment ne jouirait-il pas de sa douce rosée, lui qui brisa son corps et l'asservit par une rigoureuse abstinence; qui porta si longtemps contre les embûches de la chair et le relâchement de l'esprit une cotte de maille, jusqu'à ce qu'il ait obtenu une pleine victoire sur son corps desséché ?

XVII - Son lit et ses habits.

Au comble d'une telle perfection, il ajouta une si grande restriction en matière de vêtements et d'une telle dureté pour sa couche que tous ceux qui considéreraient les facultés humaines, estimaient que cela excédait les forces de l'homme. Les vêtements qu'il portait sur sa cotte de maille, jamais il ne les augmentait, ni ne les retirait; en hiver comme en été, ils étaient toujours semblables pour lutter contre le froid ou les fortes chaleurs. Le lit dans lequel il s'allongeait, un peu pour se reposer de son immense lassitude, était tellement dur et hostile au sommeil, qu'il pouvait encore y souffrir, mais non pas s'y reposer. En effet, ce lit était fait de deux planches de bois, fichées en terre, et ressemblait à un tombeau; il était dépourvu de matelas et de paille. **Etienne** portait toujours sa cotte de maille à même la peau, et mettait seulement, par dessus, un habit grossier. Il portait cette cotte de maille lorsqu'il allait se coucher et la gardait, éveillé. Quand il n'y reposait pas, son lit semblait dépouillé et vide mais, quand il était allongé, ce lit paraissait revêtu de coussins et de draps admirables. Qui n'admirerait ces choses ? qui n'en serait stupéfait ? s'il est vrai qu'il fut si indifférent à la nourriture, au repos et au sommeil.

XVIII - De l'office ecclésiastique.

A l'exception des devoirs réguliers de l'office ecclésiastique, il célébra les prières d'obligation aux jours de la Bienheureuse Vierge Marie et des fidèles défunts. Depuis le premier jour où il s'établit dans son ermitage jusqu'à celui de sa mort, il récita, chaque jour et chaque nuit, avec la plus profonde dévotion l'office de la Sainte Trinité avec les neuf leçons et la récitation des heures canoniques.

XIX - Les génuflexions.

Nous ne pouvons estimer le nombre des génuflexions qu'il faisait par humilité, en baisant la terre avec effusion et en frappant le sol avec son menton et son nez. A cause de l'extrême répétition de ces génuflexions, nous pensons que lui-même devait, certainement, en ignorer le nombre. Nous savons, cependant, qu'à cause de leur fréquence, il avait contracté des callosités sur les mains et sur les genoux, semblables à celles des chameaux, et que son nez se courbait de biais.

XX - Psalmodie et prières.

Mais, il aimait, par dessus tout, la psalmodie et les prières intérieures, et jouissait ardemment de la grâce d'une ineffable contemplation dans laquelle Dieu est mieux connu; tantôt ravi par sa douceur, tantôt retenu dans ses occupations dévotes, il y consacrait, souvent deux à trois jours sans se soucier de nourrir son corps. De même qu'une lampe allumée ne peut être mise sous le boisseau, la renommée de sa sainteté se répandit largement au loin, et une foule de gens désireux d'écouter ses conseils pour le salut de leur âme, vinrent à lui. Mais, si tenu par la charité, il ne pouvait se dérober à leurs questions, il avait l'habitude d'y répondre, tout en priant, et si, parfois, il ne le faisait pas à des moments ou à des heures fixés, il pouvait le différer mais jamais ne l'omettait. Quand ceux qui étaient venus le voir, s'éloignaient, quelle que soit l'heure, avant de manger ou de dormir, tout ce qu'il avait nécessairement soustrait à ses prières habituelles, il le reprenait avec dévotion. Ainsi, la plupart du temps, il ne prenait aucune nourriture jusqu'au lendemain, en véritable imitateur des disciples du Christ, qui ne trouvait pas le temps de se restaurer à cause de ceux qui venaient et revenaient le voir. Dur et rigoureux, exigeant pour lui-même, durant la première année de sa retraite, dépourvu de toute consolation humaine, il resta seul en son ermitage. Durant la deuxième année, il reçut sous sa garde et sa conduite, quelqu'un venu du monde, qu'un autre suivit peu après. Il eut, longtemps, ces deux seuls disciples pour toute compagnie; plusieurs, en effet, s'effrayaient de se soumettre aux préceptes austères de sa règle de vie. Mais, il n'imposait à personne les principes de son renoncement, et la mesure de sa propre possibilité. De même qu'il avait commencé à être, pour lui, dur et âpre, il était doux pour les autres, et beaucoup plus modéré. Il savait, en effet que, selon la grâce reçue du ciel, certains sont plus forts que d'autres, et que nous ne pouvons pas tous les mêmes choses.

XXI - De sa modération à l'égard de ses disciples.

Il ne cherchait pas à briser le corps de ses disciples, mais à extirper leurs vices. Semblable à l'intendant fidèle et avisé que le Seigneur établit sur sa famille, il les satisfaisait dans une juste mesure en ce qui concernait les vêtements, la nourriture et les autres besoins rendus nécessaires par la débilité de l'homme. Il exigeait seulement d'eux, puisqu'ils avaient choisi Dieu par dessus toutes choses, qu'ils puissent dire au Seigneur, en toute bonne foi :

“C’est pour toi qu’on nous massacre tout le jour et qu’on nous traite comme des moutons à l’abattoir (Ps 43 - 23)”.

Après quoi, selon la volonté de Dieu, le nombre des disciples augmenta, et lui devint, non pas l’égal de ses disciples, mais le plus petit d’entre eux tous.

XXII - De son humilité.

Selon la coutume religieuse, pendant que ses disciples étaient assis aux tables du réfectoire pour manger, celui-ci s’asseyait humblement à même le sol et leur lisait la passion des martyrs, la vie des Pères ou d’autres récits édifiants, pour qu’au cours de leur repas, ils se souviennent de ce précepte :

“L’homme ne se nourrit pas seulement de pain mais de la parole qui sort de la bouche de Dieu (Deut. 8 - 3)”.

Il avait certainement lu, dis-je, et retenait dans sa mémoire cette règle de vie : *“Plus tu es grand, plus il faut t’abaisser pour trouver grâce devant le Seigneur”*.

Et cet autre :

“Celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous, se fera le serviteur de tous”.

XXIII - Son enseignement.

Cependant, à propos des observances religieuses, de la bonne conduite de la vie, de tout ce qui touche au salut de l’âme, avec quelle sagesse et quelle sollicitude, il instruisait, de vive voix, ses disciples et ceux qui lui parlaient, puisant dans les maximes des saints et prêchant leur exemple, car ce qui est écrit dans ses *“Sentences”*, nous le passons sous silence.

Hâtons-nous vers les signes les plus évidents de sa sainteté auxquels la foi s’attache plus qu’aux paroles.

“Qui peut scruter les pensées des hommes, sinon celui qui forme le cœur de chacun et qui discerne tous les actes” et *“celui à qui il veut bien le révéler”*.

XXIV - Comment Etienne scrutait les pensées de ses disciples.

Cette grâce d’intuition, **Etienne** en avait reçu du *“Père des lumières”* par qui *“est distribué tout bienfait excellent, tout don parfait”* une prérogative telle qu’il pouvait révéler très exactement à ses disciples leurs pensées et les tentations qu’ils avaient à endurer du diable. Comment il leur fallait résister à ces pensées honteuses, à des tentations importunes. Comme un père bienveillant et soucieux de leur salut, il les préparait avec discernement. Souvent, lorsque leur faiblesse l’exigeait, il les secourait par ses prières pour qu’ils ne soient pas engloutis par les flots de cette grande mer houleuse.

XXV - De l'efficacité de ses prières.

Ses prières jouissaient d'une telle faveur auprès de Dieu, qu'avec son aide, il pouvait libérer les hommes captifs des pièges et des abominables machinations du démon. Parmi d'innombrables miracles, comme cela se manifesta, nous allons en relater deux que le Seigneur trouva bon de faire pour récompenser sa foi et ses prières.

XXVI - Paroles d'un soldat insensé.

Il y avait un soldat, qui était convaincu, d'un crime abominable. Celui-ci, alors, qu'il s'était mêlé aux gens venus visiter **Etienne**, se trouva, une fois devant lui, et lui parla comme le plus fou des hommes :

“Je te prie, serviteur de Dieu, de ne point supplier le Seigneur pour moi”.

Etienne, stupéfait, lui répondit :

“Pourquoi ces paroles, mon frère? pourquoi parler ainsi ?”

Le soldat lui répliqua :

“Je me suis complu dans un crime tellement affreux que je ne veux ni le haïr, ni y renoncer. Or je crains que tu ne m'en libères par tes prières. Porte secours aux autres en priant pour eux, mais ne t'occupe pas de moi”.

Après ces paroles, le soldat du démon s'en alla, joyeux, mais le fidèle athlète du Christ demeura triste et anxieux. En entrant au chapitre, **Etienne** frappa sur la table 3 , réunit ses frères, mais c'est à peine s'il put leur dire pourquoi il les rassemblait, tant il pleurait. Puis, leur ayant rapporté les paroles de ce soldat insensé, il les exhorta impérieusement à prier Dieu avec lui, pour cet homme parfaitement fou. Peu après le pécheur revint et demanda pardon pour les vains propos qu'il avait tenus, il renonça dans son cœur et de vive voix à son iniquité. Dans ce miracle, il est donné d'apprécier combien il eût de charité, lui qui ne cessa par ses prières et par ses larmes, d'incliner Dieu à la miséricorde jusqu'à ce qu'il ait ramené sur le chemin de la vérité celui qui s'était égaré. Il advint un autre miracle, accompli grâce à l'intercession de sa foi, aussi admirable et guère différent du précédent.

XXVII - D'un familier de Muret fait prisonnier et libéré.

Un homme assez riche en biens, était accoutumé à porter à l'ermitage où **Etienne** demeurait continuellement, les aumônes que le peuple dévot lui envoyait charitablement. Mais comme il demeurait loin de l'ermitage, il ne pouvait y venir en une journée, et s'était fixé sur son chemin, un gîte où il était hébergé à l'aller et au retour. Or, le maître du logis savait que le

3 - il est question de cette table au chapitre XLV.

familier du serviteur de Dieu possédait quelques biens et, sous l'inspiration du diable, il le livra à deux brigands qui, dans l'espérance d'une rançon, se cachèrent avec lui dans des cavernes, où ils le lièrent et le tinrent captif. Après quelques jours, le serviteur de Dieu apprit que son familier qui s'était mis en route pour venir le voir, avait été soudain capturé par des larrons, et qu'on ignorait où il avait été relégué. A ces paroles, **Etienne** le fit rechercher partout avec grand soin, mais personne ne put retrouver sa trace. Il dit alors à ses frères qui se lamentaient et se désolaient : “

Pourquoi êtes-vous anxieux ? je sais quelqu'un qui connaît sûrement, de toute évidence, où se trouve notre ami, et comment il se porte. Allons nu-pieds à l'oratoire, pour implorer le secours de la très glorieuse mère de Dieu, au service de laquelle il a été capturé. Il n'est pas en prison, aucun endroit, d'où elle ne puisse le tirer et nous le renvoyer sur l'heure”.

A peine ce pèlerinage était-il accompli que le lendemain, de grand matin, le traître et les deux larrons frappent à la porte de la celle, ramenant avec eux le familier qu'ils avaient capturés. Mais l'homme qui avait été fait prisonnier et ligoté, était libre et délié, tandis que le traître et les deux larrons étaient chargés de chaînes. Le frère-portier, joyeux, révéla en secret le miracle au père spirituel, qui, selon son habitude, instruisait à cette heure ses disciples. Dissimulant sur son visage la joie qui régnait dans son esprit, il n'interrompit aucunement l'enseignement qu'il avait commencé et donna l'exemple à ses frères pour qu'ils ne se glorifient pas dans les miracles, mais seulement dans le Seigneur. Ayant achevé sa leçon spirituelle, il détacha les larrons enchaînés et rendant grâce, avec ses frères, à la bienheureuse Vierge Marie, il les laissa se retirer libres et en paix.

XXVIII - Visite des gens du voisinage.

Nombreux étaient ceux, grands ou petits, riches ou pauvres, qui venaient le visiter. Il était, en effet, d'une admirable renommée, bon pour tous et jamais ne faisait tort à personne. Sa main n'était tendue ni pour recevoir les aumônes, ni pour les donner, mais il partageait beaucoup plus volontiers qu'il ne prenait. La joie dans l'âme et le visage empreint de gaieté, il distribuait largement à tous ceux qui venaient le voir une nourriture à la fois spirituelle et corporelle.

XXIX - Sa générosité et les sermons qu'il adressait au monde.

Il réprimandait les pécheurs et, consolant ceux qui s'épouvantaient de leurs fautes, il leur montrait ce qu'ils devaient faire. Plein de respect pour les hommes de bien, miséricordieux pour ceux qui étaient dans la détresse, compatissant à l'égard des indigents, il était le père de tous.

XXX - De la suave odeur qui émanait de sa personne.

Ceux qui venaient lui parler et qui l'entouraient, sentaient émaner de

sa personne, la plus suave odeur. On trouve encore, plusieurs témoins authentiques de ce fait. Ainsi que ceux qui l'ont respiré, l'ont reconnu et attesté, cette odeur si douce témoignait que Dieu, son auteur, reposait en lui mais aussi, autant qu'il nous est donné de le comprendre, qu'elle était le prix d'une virginité et d'une humilité parfaites, tant de corps que d'esprit, vertus qui prédominaient en lui et qu'il avait reçues en don de son vivant même.

XXXI - Les vertus dont il était orné.

Il serait trop long de raconter la patience avec laquelle il portait, dans son corps et dans son cœur, la croix du Seigneur, par ses jeûnes, ses veilles, son endurance au froid et au chaud, sa charité, sa sobriété, sa discrétion, la joie avec laquelle il veillait sur tous les indigents, et l'affabilité qu'il montrait. Dieu sait toutes ces choses; pour notre part, nous avons pensé devoir taire, à travers notre récit, certains faits qui pourraient choquer la foi de notre époque. Cependant, la sainteté de sa vie répandait son parfum si loin qu'elle attirait à lui d'éminents personnages, par sa seule renommée.

XXXII - Réception des cardinaux qui vinrent le visiter, attirés par sa grâce.

Deux cardinaux, **Grégoire** et **Pierre de Leu**, qu'un schisme célèbre opposa par la suite, à propos de l'élection du souverain Pontife, furent envoyés par le Pape comme légats en Gaule, dans la région de Limoges, vinrent aussi visiter l'homme de Dieu. Ils l'interrogèrent avec le plus grand soin, lui demandant quelle règle de vie il suivait, où il l'avait apprise, pourquoi sur cette montagne aride, sur une terre stérile, sans culture et sans bétail ni biens d'aucune sorte, il avait entrepris de s'occuper des hommes. **Etienne** répondit humblement, comme à son habitude, quelles que soient les questions posées, rappela d'abord la mémoire de son maître, le vénérable **Milon**, archevêque de Bénévent, se souvenant dans son cœur d'une parole du Christ :

“Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien (Jean 5 - 31)”.

Mais les cardinaux, en l'entendant parler d'un si grand personnage, le soupçonnèrent quelque peu de mentir. Ils savaient en effet, que cet admirable prélat était mort depuis longtemps. Devinant leur pensée, le serviteur de Dieu leur dit :

“Vous doutez de cela, mes seigneurs ? Eh bien, si vous n'êtes pas pressés et si vous pouvez m'écouter, avec attention, pour savoir si je dis la vérité, vous en serez assurés sur l'heure”.

Les cardinaux lui promirent alors volontiers d'écouter attentivement et jusqu'au bout, tout ce qu'il leur dirait. Un abbé de Limoges qui les avait accompagnés, leur dit :

“Ne croyez pas que ce serviteur de Dieu mente; je le connais bien et puis vous assurer qu'il préférerait se faire décapiter plutôt que de mentir sciemment”.

Etienne raconta alors, depuis le début et dans l'ordre des faits comment son père l'avait emmené, dans sa prime jeunesse, à Bénévent où il était demeuré douze années auprès de saint **Milon** qui l'avait élevé, où il avait appris sa règle; à propos de la vie du vénérable archevêque et de son admirable doctrine il leur rapporta des souvenirs nombreux qu'eux-mêmes connaissaient. Ils reconnurent qu'il disait la vérité et reçurent alors toutes ses paroles avec une grande joie. Ayant résolu toutes leurs questions, il se montra parfaitement préparé à donner à tous ceux qui l'interrogeaient sur la foi et l'espérance qui l'animaient, une réponse satisfaisante et avisée? A la fin de son discours, il ajouta :

*“Ainsi, conduit par la grâce du Christ et désireux de sortir d'un monde trompeur, après la mort de mon très sage et très vénérable maître, l'archevêque **Milon**, j'ai reçu du Souverain Pontife, de mon mieux, cette règle de pénitence, alors que j'étais présent à la Curie avec un certain cardinal; obéissant à son autorité, j'ai résolu de suivre le chemin de la pauvreté et du renoncement pour la rémission de mes péchés. J'ai lu que de saints et louables ermites se vouaient à la contemplation divine, toute la semaine, sans prendre aucune nourriture, mais je sais qu'à cause de ma faiblesse, je ne peux les imiter. Cependant, puisque je me suis quelque peu détourné des voies de ce monde, et que j'ai suivi l'exemple des frères qui, en Calabre, servent Dieu sans posséder ni troupeaux, ni richesses, j'espère obtenir la miséricorde de Dieu, lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts. En fait, je ne porte pas, comme vous pouvez le voir, les habits des moines et des chanoines, sur lesquels vous m'interrogez, car je ne veux pas usurper les attributs de leur admirable sainteté”.*

A ces paroles, les cardinaux-légats, admirant la sagesse et l'humilité d'**Etienne**, répétaient à tous ceux qui venaient en ce lieu :

“Nous affirmons et nous témoignons n'avoir jamais rencontré un homme d'une si grande sainteté. C'est l'Esprit-Saint qui parle par sa bouche”.

Tournés vers le soldat de Dieu, ils lui dirent :

“Homme de Dieu, si tu persévères dans la voie où tu t'es engagé, sois assuré qu'au ciel, tu seras compté au nombre des apôtres, nous voyons, ici, la trace de leurs vertus”.

Après lui avoir accordé leur bénédiction et s'être recommandés à leurs prières réciproques, ils s'éloignèrent.

Si nous examinons avec prudence et attention les effets de la bonté divine, nous pouvons considérer cela comme un miracle évident. Jésus-Christ voulut, en effet, que son serviteur qui au commencement de son dessein, avait reçu de son vicaire apostolique la mission de bien-faire, fut consacré, à la fin de sa vie, par les légats du Saint-Siège. Huit jours après le départ des cardinaux, la veille des nonnes de février, n'ayant ressenti aucune douleur violente, il commença à ne plus recevoir de gens étrangers à la communauté et se consacra entièrement à l'édification de ses disciples et à la prière. Il apprit de l'Esprit-Saint que le jour de sa mort approchait; il résolut de recommander à ses disciples l'esprit de pauvreté, pour lequel ils étaient venus et d'obtenir de Dieu par ses prières, qu'ils veuillent bien persévérer dans cette voie.

Comme il leur recommandait avec insistance l'amour de Dieu, l'amour de la pauvreté et l'observance des “*Institutions*” qu'il leur avait

données, il advint, de par la providence divine, que se groupant tous devant lui ses disciples lui dirent :

“Père très saint, Dieu, par l’amour qu’il te portait, nous a pourvu du nécessaire tant que tu as été avec nous, mais toi, mort, comment vivrons-nous? tu interdis tout bien corporel. Comment donc nous soutiendrons-nous? “

Ce père bienveillant, ferme dans sa foi, leur répondit :

“Je vous laisse Dieu à qui tout appartient et pour l’amour duquel vous-mêmes avez tout laissé. Si vous lui restez unis dans la charité, si vous ne déviez jamais de cette voie salutaire, lui, dont la providence gouverne admirablement toutes choses, vous donnera tout ce qu’il jugera vous être utile. Si, au contraire, le ciel nous en préserve, vous vous détachez de son amour par désir immodéré des biens temporels, je ne veux pas vous laisser, pour combattre Dieu, des possessions par lesquelles vous seriez nourris. J’ai passé presque cinquante années, dans cette solitude, certaines d’extrême disette, d’autres de grande abondance. Le Seigneur, dans sa bonté, m’a toujours exactement départi ses biens: je n’ai jamais manqué du nécessaire dans l’indigence et n’ai jamais eu de superflu dans l’abondance. Dans ces deux états, Dieu a agi, à mon égard, en père plein de sagesse. Il en sera de même pour vous si vous renoncez à tout superflu, car la possession des choses nécessaires n’a jamais voué personne à la damnation. Persévérez dans cette règle reprise de l’Evangile”.

XXXIII - Sa mort.

Quatre jours passèrent, consacrés à ces exhortations, consignées dans la “Règle” et dans d’autres parchemins, adressées à ses frères avec encore beaucoup plus d’insistance que d’habitude. Ses disciples se rendaient clairement compte que la grâce de l’éloquence avait redoublé en lui. Le cinquième jour, au petit matin, une douleur mortelle envahit ses membres. Il se fit porter à l’oratoire, enjoignant ses frères de célébrer l’office divin et de supplier Dieu par leurs prières, de recevoir son âme dans la paix. La messe achevée, après avoir communiqué au corps et au sang du Christ, il reçut l’extrême-onction et mourut devant l’assemblée de ses frères qui pleuraient et chantaient des psaumes, en prononçant ces paroles :

“Seigneur, je remets mon âme entre tes mains”.

Il s’envola vers Dieu pour jouir de la félicité éternelle. Il avait quatre vingt ans; il était dans l’ordre du diaconat. Sa mort survint le vendredi huit février.

XXXIV - Miracle : la vision d’un enfant.

Quelque temps après, les moines d’Ambazac, accompagnés du chapelain du village et d’une grande foule de fidèles, frappèrent à la porte du monastère, proclamant avec une immense tristesse :

*“Bons Hommes, Bons Hommes, ne nous cachez point la mort de notre maître **Etienne**. Nous le savons bien, notre aimable père est trépassé”.*

A ces paroles, le portier, soucieux de les écarter du lieu de la sépulture, pour que les frères puissent célébrer sans bruit, avec dignité et

très dévotement les obsèques d'un tel défunt, leur répondit en guise de consolation :

“Qu'est-ce? Vous dites que notre père est mort? Nous croyons bien, au contraire, qu'il ne s'est jamais mieux porté”.

Ce à quoi le prêtre qui était venu avec les moines et la foule répliqua :

*“Seigneur, nous savons bien qu'**Etienne** est mort; nous l'avons appris par un enfant de notre bourg qui était depuis la veille à l'article de la mort et avait perdu la parole depuis trois jours. Comme sa mère attendait l'issue fatale en le veillant, il prononça soudain ces paroles : Je vois une échelle étincelante qui touche d'un bout au ciel et de l'autre au monastère de Muret. Des anges nombreux en descendent pour accueillir l'âme très sainte du bienheureux **Etienne** et la conduire dans la gloire de Dieu. A ces mots, sa mère, tout effrayée, sortit de chez elle, m'appela ainsi que les moines que vous voyez pour nous rapporter les paroles de son enfant et nous conduire dans sa maison. Nous allâmes visiter l'enfant et comme nous lui demandions ce qu'il avait dit pour nous assurer des paroles de sa mère, nous entendîmes de sa bouche, ainsi que beaucoup d'autres qui étaient présents, la même chose”*

et il ajouta : *“J'entends maintenant toutes les cloches sonner par les églises et les monastères d'alentour”.*

Il dit encore : *“Voilà, pour vous, une preuve que je dis la vérité, sitôt que j'aurai fini de parler, je mourrai et monterai au ciel avec la foule des anges et le très saint Père”.*

Après ces paroles, il expira.

“C'est pourquoi nous croyons fermement que ce que nous affirmons est vrai et que le très glorieux père est bien mort”.

O heureuse vision ! quel témoignage plus authentique doit être fourni, pour un homme qui consacra sa vie à la virginité, que celui d'un enfant d'une absolue pureté : Tous les deux étaient vierges, le fidèle serviteur de Dieu et l'enfant qui vit et rapporta la vision.

XXXV - Miracle accompli au moment de sa mort.

Cet autre miracle montre clairement combien ce héros de Dieu eut de grands mérites auprès de son Seigneur. Par l'admirable intervention divine, la nouvelle de sa mort se répandit, le même jour, à Tours et à Vézelay. Cela ne pouvait être que le fait d'un miracle et n'aurait pu avoir lieu sans un miracle; en effet, les deux lieux sont à l'opposé et fort éloignés de Muret; d'honorables personnes de Limoges qui étaient allées en pèlerinage, par dévotion, furent témoins de cet événement et en firent, par la suite, un récit d'une absolue vérité à nos frères.

XXXVI - Miracle: La vision qu'eut un chanoine après la mort d'Etienne.

La nuit qui suivit la mort d'**Etienne**, celui-ci apparut en vision, vêtu d'un habit vermeil, à un chanoine qui avait été son intime; il n'y a rien d'admirable à ce qu'il fut ainsi revêtu de vermeil car, alors qu'il vivait dans le monde, il était devenu martyr du Christ. Le chanoine se réjouissait

avec lui dans sa vision et lui dit :

“Pourquoi portez-vous un habit aussi étincelant, vous qui n’en n’avez jamais eu le pareil jusqu’à présent”. “ C’est la marque du pontificat romain dont le Christ m’a revêtu” répondit **Etienne**.

Le chanoine répliqua ; *“Béni soit Dieu, car sous un tel pontificat, l’Eglise demeurera éternellement sur la voie du salut”*.

S’éveillant soudain, il comprit qu’**Etienne** était mort et, se levant, en toute hâte, il chanta l’office divin pour recommander à Dieu l’âme du défunt. Car ils avaient convenu par une promesse mutuelle, que celui qui vivrait le plus longtemps célébrerait les obsèques de l’autre.

XXXVII - Ses disciples font annoncer sa mort aux cardinaux.

Le corps très saint reposant dans son tombeau, les disciples d’**Etienne** envoyèrent, par lettre, la nouvelle de sa mort aux cardinaux dont nous avons déjà parlé. Ils reçurent cette lettre au cours d’un concile réuni à Chartres et annoncèrent aussitôt sa mort à tous, devant l’assemblée des archevêques, des prélats et des autres dignitaires, ils multiplièrent les louanges à propos des vertus de ce Saint, de la candeur de sa foi, dont ils avaient pu juger par eux-mêmes. Ce qu’entendant, tous ceux qui étaient présents rendirent grâce à Dieu. Après l’absoute, les cardinaux dirent :

*“prions pour l’âme d’**Etienne** et supplions le d’intercéder pour nous auprès de Dieu, car ses mérites peuvent davantage en notre faveur que les nôtres pour lui. Car il vit maintenant dans la gloire de Dieu. Amen”*.

XXXVIII - Le prieur que reçurent les disciples d’Etienne après sa mort.

Les frères, abandonnés, orphelins d’un père si bienveillant, élurent à l’unanimité comme prieur et père spirituel du couvent, **Pierre de Limoges**. Celui-ci avait été d’abord un père vénérable. Il était maintenant au sein de l’ordre, le zélé fervent de la tradition du père et du vœu qu’il avait prononcé. Il était également aimé de Dieu et des hommes. Sous sa conduite, le troupeau du Seigneur ne cessa de croître. Les moines de Saint-Augustin se mirent alors à calomnier la communauté de Muret, où nos frères servaient Dieu et l’avaient servi longtemps sous le pastoral de notre saint père. Préférant abandonner leur tunique à ceux qui voulaient leur manteau plutôt que de saisir l’occasion de plaider et de disputer avec eux, ils prirent soin de chercher, avec vigilance, un autre lieu où ils pourraient s’établir, conformément à leur règle, le chef de leur ordre et servir Dieu sincèrement, librement et dans la paix. Ils visitèrent avec zèle des endroits divers mais aucun ne leur paraissait favorable. Cependant, éclairés par l’esprit de Dieu, tous reçurent une injonction salutaire, tandis que le prieur célébrait la messe, en toute humilité et dévotion, suppliant très pieusement le Seigneur, avec ses frères réunis autour de lui, de les inspirer avec clémence et de ne pas manquer de leur indiquer ce qu’ils

demandaient.

O merveilleuse intervention de la providence, digne d'être conservée par un souvenir éternel, la jalousie déchaîna, peut-être, la calomnie contre les serviteurs de Dieu mais, en voulant les écraser, elle les exalta encore davantage. Car l'admirable et sublime intervention divine recherchait pour eux, depuis le commencement des temps un lieu plus favorable et plus clément par sa position et par son nom. D'ailleurs, ils méritèrent d'entendre une voix divine leur indiquer le nom de ce site.

XXXIX - Comment ils vinrent s'installer à Grandmont.

Comme cela avait été convenu, le prieur célébrait la messe; or, il n'avait pas plus tôt chanté les trois invocations de l' "*Agnus Dei*" que le célébrant et tous les frères, qui suppliaient Dieu très ardemment, entendirent une voix venue du ciel qui leur soufflait :

"A Grandmont, à Grandmont, à Grandmont".

Le prieur et quelques-uns des frères perçurent distinctement une voix très sainte.

XL - A Grandmont.

Comme la messe était achevée, le prieur demanda à ses frères s'ils n'avaient pas entendu une voix céleste. L'un des frères affirma devant tous les autres :

"Pour ma part, j'ai entendu, par trois fois, une voix proclamer : A Grandmont, à Grandmont, à Grandmont".

Un autre confirma ces paroles. Ils en furent tous extrêmement joyeux, pleinement consolés et réconfortés. Animés par le bonheur que leur procurait cette révélation divine, ils se mirent alors à admirer et à glorifier la plénitude de l'amour divin. Et parce qu'à Grandmont, les soldats du Christ, pour ne pas perdre les biens célestes, étaient toujours destinés à combattre "*contre les principautés, contre les puissances, contre les régisseurs de ce monde de ténèbres*", c'est à juste titre qu'on entendit ce nom où la victoire que le Christ remporta sur l'antique ennemi du genre humain est célébrée chaque jour. Ils se rendirent alors à l'endroit qui leur avait été révélé par la puissance divine. Ce lieu est assez proche de Muret. Ils y édifièrent, en toute hâte, une église et des cellules sur l'ordre du maître de ce lieu. Ces édifices ayant été bâtis selon un plan fort grossier, ils revinrent à Muret où quelques frères étaient demeurés.

XLI - Translation du corps de saint Etienne à Grandmont.

Ayant emporté le corps sacré de leur père, ils l'emmenèrent à Grandmont et l'ensevelirent, en présence de quelques témoins, devant

l'autel, sous le chœur.

XLII - Guérison d'un paralytique.

Quelques temps après, un chevalier, du nom de **Raymond du Plantadis** se fit porter à la nouvelle fondation du Seigneur pour se recommander aux prières des frères. Atteint d'un mal, nommé paralysie, il avait perdu l'usage de la moitié de son corps, si bien que du côté paralysé, aucun de ses membres n'avaient plus de force. Parlant, comme il le pouvait, avec le prier, il demanda à être conduit à l'autel, dans l'église. Un de ses enfants le soutenant d'un côté et le père prier de l'autre, il fut presque porté sur la pierre, sous laquelle le corps du saint homme reposait, devant l'autel et, quand ses pieds l'effleurèrent, il s'écria à pleine voix :

“ Lachez-moi, ne m'aidez plus, je viens d'être guéri à l'endroit où je me tiens. Je vous dis que quelque saint y est enseveli, par les mérites et pour l'amour duquel Dieu m'a rendu la santé”.

Le père prier le blâma et lui défendit, ainsi qu'à tous ceux qui l'accompagnaient, de révéler ce miracle. Mais, plus il mettait d'insistance à le lui interdire, plus celui qui avait été guéri, était joyeux et criait :

“C'est ici que j'ai été guéri !”

Et lui, qui auparavant ne pouvait sans une aide humaine, aller de la porte de la chapelle jusqu'à l'autel, revint chez lui avec le soutien de la seule miséricorde divine. Il fut d'ailleurs si parfaitement guéri, qu'il ne ressentit, par la suite, dans son corps, aucune séquelle de son infirmité.

XLIII - D'un frère aveugle et d'un linge qu'on ne pût brûler.

Un de ses disciples, devenu aveugle, recouvra la vue, comme avant, alors qu'il était prosterné et priait sur le tombeau d'**Etienne**. Un prêtre qui avait rassemblé les Saintes reliques des ossements d'**Etienne** dans un linge plus propre, jeta plusieurs fois celui qui les avait enveloppés auparavant dans le feu où il ne pût être consumé. Le prier, considérant ces miracles, craignit pour lui et pour les autres que le calme du couvent et la douceur de la vie en communauté ne soient plus tard troublés si les foules affluaient, à cause des miracles, vers ce lieu où ils s'étaient retirés. Tout enflammé de zèle pour la pauvreté spirituelle, il se rendit sur la tombe du saint, devant l'autel et comme si **Etienne** y vivait, lui parla ainsi :

“Serviteur de Dieu, tu nous as enseigné le chemin de la pauvreté et, par-dessus tout, ordonné de ne pas nous en écarter. Et voilà qu'à présent, par tes miracles, tu veux nous faire dévier de ce chemin raide et étroit qui conduit à la vie éternelle, pour nous égarer sur cette voie large et spacieuse qui mène à la perdition. Tu nous as prêché l'esprit de solitude et tu veux maintenant établir des foires en ce désert. Nous ne sommes pas entraînés par l'esprit de curiosité pour vouloir assister à tes miracles. Nous croyons suffisamment à ta sainteté. C'est pourquoi, garde-toi de faire d'autres miracles, qui exaltent ta sainteté, mais détruisent notre humilité. Ne sois point si avide de louanges que tu en oublies notre salut. Nous t'en prions et le demandons à ta charité. Si tu continues, je te déclare et je te jure sur l'obéissance que je t'ai vouée, que je ferai prendre

tes ossements et les ferai jeter à l'eau”.

Puisque la foi dans sa pureté, et la vraie charité préfèrent les actions aux signes, nous passons sous silence de nombreux miracles que nous avons entendus de lui, alors qu’il était en vie ou que nous avons lus. Chaque jour, nous le voyons agir pour s’occuper de nous, sans richesses, troupeaux ni rentes, mais avec l’aide de Dieu seul. Nous suivons l’exemple de la sainte vie qu’il nous a montré, avec le secours de celui qui vit et règne avec Dieu pour les siècles des siècles. Amen.

(Explicit vita beati Stephani Muretensis).

XLIV - Guérison de Pierre II de Limoges, second prieur de Grandmont.

Pierre de Limoges, vénérable vieillard, frère de Grandmont et neveu de **Pierre 1er de Limoges**, second prieur de Grandmont, resplendissait de la simplicité de la colombe et d’une virginité en sa fleur. Très souvent, il versait des torrents de larmes mais accomplissait, avec zèle, aussi bien la tâche de Marthe que celle de Marie. La providence divine voulut qu’il tombât gravement malade. Comme il supportait, avec peine, les souffrances très vives de cette maladie, il supplia humblement notre premier père **Etienne** et son oncle, nommé plus haut, pour qu’ils obtiennent, avec bienveillance, de la miséricorde divine qu’elle le délivre de l’excès de sa douleur ou du moins l’atténue. Il n’eut pas plutôt demandé la faveur d’une grâce divine que le malade vit venir à lui deux médecins célestes, resplendissants et glorieux, porteur d’un linge immaculé avec lequel ils frottèrent délicatement tout son corps, de la tête aux pieds. En même temps qu’ils faisaient cela, toutes les parties de son corps touchées par ce linge, devenaient bientôt saines. Ce qu’ayant fait, ils dirent :

“ Le voila parfaitement guéri ”, et disparurent.

Alors, **Pierre de Limoges**, rempli de joie par le don d’une parfaite santé, se mit à admirer et à louer, avec tendresse, le miracle de Dieu. Mon fidèle compagnon et très cher frère me raconta ce miracle à moi seul, mais à sa prière, j’en ai fait part ensuite, aux autres frères, avec humilité et vénération.

XLV - De la table dont s’était servi Etienne.

Les frères de Muret avaient envoyé à **Amelin de la Grosille**, dispensateur de Fontcreuse 4 , qui la leur avait demandé avec insistance par l’intermédiaire de **Gérard David**, la table simple mais précieuse dont s’était servi notre Père. Ce messager, animé par la foi et la dévotion, enleva une parcelle de la table et la conserva longtemps pour en faire des reliques. Celui-ci raclait un peu du bois de la table et le mettait dans l’eau, qu’il donnait à boire à tous ceux qui souffraient de fièvres, les guérissant bientôt par la grâce de Dieu. Lui-même, grâce à ce remède avait été guéri

4 - Fontcreuse - celle n° 8 - sur la commune de Saint-Coutant (Charente)

d'une fièvre dont il souffrait. Or, il advint que la maison, le coffre où était la relique et tout ce qu'il contenait, prirent feu. Mais la divine providence épargna des flammes l'intérieur du coffre : c'est-à-dire, la pièce de bois, le drap de lin et l'étoffe blanche dans lesquels celle-ci était enveloppée. La grandeur de ce miracle le consola largement de la perte de ses biens. Mais, comme l'admirable vie brille avec un vif éclat par ses miracles et comme l'admirable ermite qui sur le témoignage du Seigneur, fut : *le plus grand entre les enfants nés d'une femme*", ne fit que peu et même aucun miracle, il ne faut pas insister sur ces miracles, le Seigneur dit en effet :

"Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis; réjouissez-vous de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux".

De toutes nos forces, supplions le Souverain-Roi, qui, par les mérites et les prières d'un si glorieux Père, nous fait participer dans l'éternité, à sa félicité. Amen.

XLVI - Guérison d'un chevalier dévoré par un feu inextinguible.

Il y avait sur le territoire de Limoges, un chevalier d'illustre naissance, mais qui ne brillait guère par la dignité de sa vie. Or, il advint qu'il fut affligé, par un décret divin, d'une maladie incurable, tel un feu inextinguible, qu'on disait infernal. Ce feu dévorant ne lui laissait aucun répit, comme il est naturel, et rongeaient sans cesse les pieds, la chair et les os de ce chevalier, sans qu'aucun remède ne l'arrêta jusqu'à ce que toutes les parties de son corps soumises à ce mal fussent consumées. Le chevalier consultait de nombreux médecins, dépensait beaucoup pour eux, mais il ne put trouver aucun remède qui le soulagea. Aussi, se tournant vers Dieu, de toute son âme, manifestant la contrition intérieure de son cœur par une abondante effusion de larmes et par la preuve de ses bonnes œuvres, il se fit porter à Grandmont, demandant conseil et aide, non plus aux hommes mais à Dieu. Il fit appeler **Etienne de Liciac** qui portait, alors, en tant que prieur, la responsabilité de la direction de l'Ordre et il se prosterna humblement devant le vénérable personnage, lui montrant la douleur intolérable qu'il souffrait dans son corps et lui révélant aussi ce qu'il ressentait dans son cœur. Celui-ci proférait des paroles d'une grande humilité avec d'abondantes larmes, et était persuadé qu'il avait été durement frappé à cause de ses péchés. A sa vue, le vénérable père fut frappé de stupeur et demanda au gentilhomme ce qu'il voulait. Le chevalier, en pleurs, répondit bien humblement qu'il était venu pour recouvrer la santé. Le prieur lui dit :

"Frère, nous ne sommes pas médecin; ni pour nous, ni pour les autres, nous ne sommes accoutumés à rendre la santé par quelque remède corporel".

Le chevalier répliqua :

*" Seigneur, je suis moi-même revenu de l'aide et des conseils des hommes; je n'ai plus de confiance qu'en des remèdes spirituels et vous demande que me soient montrées, à moi, le plus misérable des pécheurs, les reliques du très saint **Etienne de Muret**. Je crois que j'obtiendrai, par le mérite de ses prières et par l'intercession de la grâce divine, un soulagement au cruel feu intérieur qui me dévore"*.

Le prieur, craignant pour lui et pour ses frères que la paix du couvent et la douceur de la vie en communauté ne soient, plus tard, troublées par l'affluence continuelle, en ce lieu, de foules considérables, attirées par les miracles, répondit au chevalier, comme il est naturel de la part de cet homme qui parlait souvent à saint Etienne comme s'il s'était adressé à un vivant, lui reprochant ses miracles et le menaçant de prendre ses ossements et de les jeter à l'eau : *“Frère, personne ne peut voir les ossements de saint **Etienne**. Va plutôt visiter les sanctuaires des autres saints dont les miracles ont laissé un souvenir par leur grand nombre. Pour notre part, nous prions volontiers le Seigneur pour qu'il t'attribue ce qu'il jugera t'être bon”*.

Le chevalier répliqua qu'aucun moyen ne le forcerait à s'éloigner de ce lieu jusqu'à ce que la permission de se rendre sur le tombeau de saint **Etienne** lui ait été, au moins, accordée. Si bien que le prieur forcé, par les supplications du chevalier et de son lignage, leur donna l'autorisation d'aller vénérer le tombeau du saint homme. Le chevalier, tout à fait heureux reprend espoir en sa guérison future. Ses compagnons le portent, en hâte, au tombeau du Saint. Humblement prosterné devant le tombeau d'**Etienne**, il pria avec force larmes et une ardente dévotion, confiant en la bonté de Dieu qui, par les mérites de son Saint qui reposait en ce lieu, donnerait soulagement à son atroce douleur et guérirait sa plaie. Lavant avec de l'eau la pierre qui recouvrait l'endroit où le corps d'**Etienne** reposait, il répandit cette même eau sur son ulcère, aussitôt le feu s'éteignit et le chevalier fut soulagé sur le champ et de sa douleur et de son ulcère. Et lui, qui auparavant, ne pouvait sans l'aide d'un homme aller en quelque endroit, rentre chez lui, en parfaite santé, secouru par la seule miséricorde divine. Guéri et touché par la grâce du Seigneur, il persévéra, par amour de Dieu, jusqu'à la fin de ses jours dans les services rendus à son prochain et dans les œuvres pieuses.

XLVII - Résurrection d'un mort.

Au temps du prieur déjà nommé, Dieu opéra, par les mérites du bienheureux **Etienne**, un miracle plus grand et plus glorieux encore. Je dis plus grand et plus glorieux encore, non en considération des œuvres divines qui, dans la puissance de Dieu, ne peuvent être appréciées ni moins ni plus grandes comme il convient à propos d'œuvres si éminentes et incommensurables qu'on ne peut ni les augmenter, ni les amoindrir, ni les changer de quelque façon que ce soit mais comme il apparaît à l'estimation et aux dires des hommes qui sont habituellement plus élogieux pour les prodiges rares que pour les choses qui arrivent fréquemment. Lors de la construction des bâtiments de Grandmont, l'un des ouvriers qui s'appliquait avec ardeur, à sa tâche et l'accomplissait avec une grande attention et un zèle extrême, honoré très étroitement de la familiarité des frères et de l'amitié de tous, tomba, par l'effet d'un mystérieux décret divin, du haut des échafaudages les plus élevés, à travers les ouvertures et les planches et alla misérablement s'écraser au sol, sur une pierre très dure. Il perdit complètement l'usage de la parole et peu après rendit l'esprit. Tous ceux qui étaient présents, tant frères que laïcs, poussèrent un grand cri et d'un même élan l'entourèrent, implorant

la glorieuse Marie, mère de Dieu, et le très saint **Etienne**. Voyant l'homme dont il est question, les membres brisés, la tête fracassée, étendu mort, ils se répandaient en gémissements ininterrompus qu'il entendait, notre père, vénérable, oublieux de sa vieillesse et de sa maladie, accourut en hâte, avec quelques-uns de ses frères. A son arrivée, la clameur redoubla. Accusant aussi bien le prieur que les autres, ses frères, tous vociférèrent : *“C'est vous qui avez tué cet homme, notre compagnon, qui en tous lieux, méritait d'être protégé par vos prières, comme il est naturel, pour un homme qui était votre familier, l'ami très sûr de tous, et s'inquiétait plus que vous-mêmes de vos affaires. Or, il apparaît, maintenant, sur votre chantier, qu'entraîné par le diable, lui seul semble avoir subi une telle infortune. Cette mort doit être imputée, non sans raison, à votre négligence; c'est pourquoi nous demandons humblement et avec dévotion, que cet homme nous soit rendu, par votre intervention. Si vous ne satisfaisiez pas à cette requête, nous vous affirmons bien qu'à l'avenir, personne ne vous rendra plus aucun service; au contraire, nous affirmons et déclarons que vous êtes coupable de sa mort”*.

Touché par la compassion et la miséricorde, le vénérable Père, ayant une confiance absolue en la bonté de Dieu et dans les mérites de notre grand saint **Etienne**, parce que sa foi était très ardente et sa charité extrême, leur dit :

*“ Cessez d'avoir peur. Je sais que Dieu vous rendra cet homme. Pourquoi doutez-vous, hommes de peu de foi ? Éloignez-vous et soyez bien assurés que le Seigneur accordera à cet homme, par les prières de son serviteur **Etienne de Muret** sa vie et sa santé antérieure.”*

Se tenant debout devant le tombeau du saint, il lui parla comme s'il était vivant et lui dit :

Tu es accoutumé à faire de nombreux miracles malgré tous nos efforts pour t'en empêcher; aussi te supplions-nous, maintenant, avec humilité et dévotion, de nous accorder ta clémence. Par l'autorité de Dieu et par l'obéissance que nous t'avons vouée, nous te supplions et te conjurons instamment dans le Seigneur, toi qui soulages si facilement les peines d'autrui, de ne point supporter que nous et ton ordre subissions un tel dommage et un tel déshonneur”.

A peine eut-il prononcé ces paroles que celui qui avait été mort, ressuscita, recouvra sa vie antérieure et une santé parfaite à tel point que sur tout son corps, on ne voyait plus aucune trace de sa chute. Le prenant par la main, le prieur le reconduisit à ses compagnons qui, accablés de tristesse, attendaient quelque consolation. Ils furent tous saisis d'admiration, glorifièrent et louèrent Dieu qui fit de grandes merveilles par l'intermédiaire de ses serviteurs.